

NOUVELLES

CSN

Numéro 358

26 mars
1993



Secteur public

«ÇA VA ÊTRE L'ENFER»

Page 7

Vie d'en haut

Page 3





3
Vie d'en haut



7
«Ça va être l'enfer!»



8
«Petits monstres» et gros microbes



10
Les mêmes odeurs de scandale qu'il y a 20 ans



12
ALENA: le Mexique écope aussi

Numéro

358

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre de copies reçues:
CSN distribution,
1601 de Lorimier,
Montréal H2K 4M5.
(514) 598-2233

Rédaction:
514-598-2159

Numéro central:
598-2121

Un dossier sur les aléas de la vie quotidienne dans le Grand-Nord québécois, les conditions de travail de ses habitants, dans quelles circonstances s'y est réalisée leur syndicalisation, et un constat: la présence des sages-femmes, là-bas, ne dérange pas du tout la Corporation des médecins...

La réaction de la CSN aux demandes gouvernementales concernant la rémunération et les conditions de travail des syndiqués du secteur public: **C'EST NON!**

Difficile, quand on travaille dans une garderie, d'être partout où il le faudrait pour bloquer la route aux microbes. Mais il existe des moyens simples et peu coûteux d'assurer une bonne prévention pour que les enfants, et par conséquent les éducatrices, en soient protégés.

La Fédération des affaires sociales dénonce l'exploitation des personnes âgées dans les centres d'accueil privés qui opèrent sans permis du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le témoignage d'un réfugié politique mexicain, ex-député de l'opposition, victime de menaces de mort et d'un attentat, comme plusieurs autres: trois millions d'emplois seront perdus au Mexique à cause du traité de libre-échange nord-américain, dit-il.

Coordination
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Maroussia Kishka
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

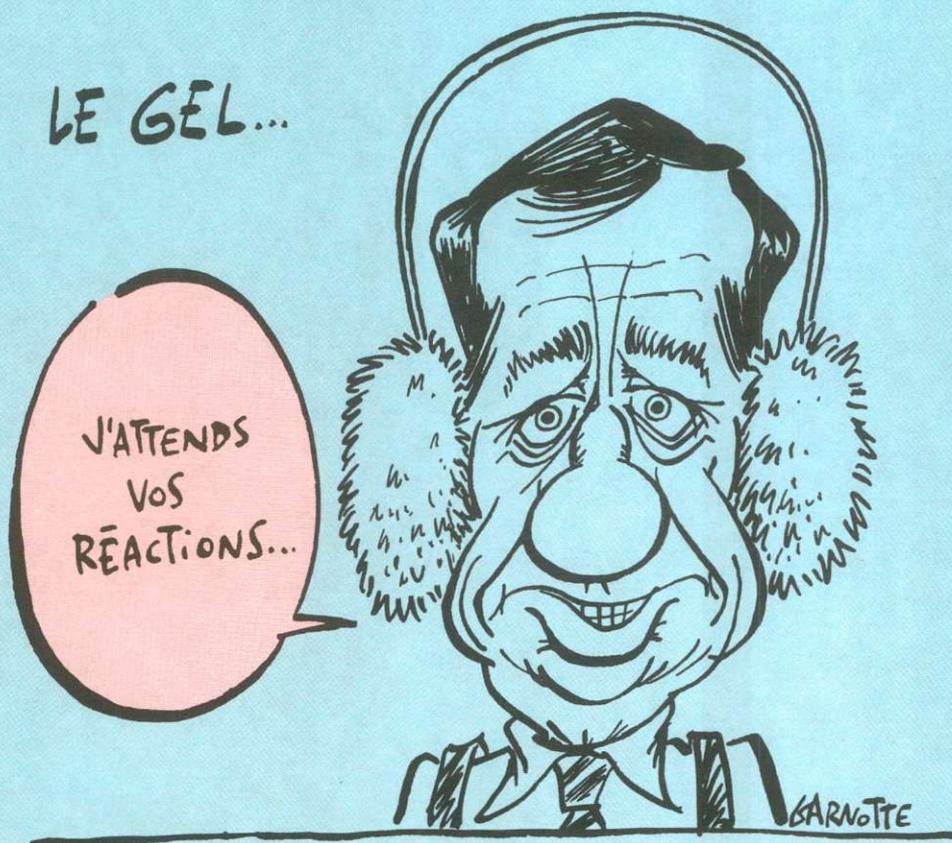
Collaborations
Jacques Guay
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

La photo de la page 23 est une gracieuseté du Journal de Montréal.

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.



Vie d'en haut

Par Louis-Serge Houle

NUNAVIK. Le vrai Nord. Le pays où vivent depuis plus de quatre millénaires quelque 6,500 Inuits répartis sur un immense territoire de glace et de neige, au nord du 55e parallèle. Cette contrée, c'est également celle que tentent d'apprivoiser quelques centaines de Blancs, ces «gens du sud», comme on dit «en haut», qui ont choisi de travailler dans le Grand-Nord pour l'aventure, pour l'envie de côtoyer un autre peuple ou pour des raisons d'ordre financier. Mais les derniers changements apportés au régime fiscal ont porté un dur coup aux revenus de ces salarié-es, de sorte que la qualité des services aux habitants de cette vaste région est aujourd'hui menacée.

Quand l'avion se pose sur la piste de l'aéroport de Kuujjuak, ce matin de mars, notre petite délégation est excitée à l'idée de vivre une expérience exceptionnelle. Sylvio Robinson, président, est le deuxième membre de l'exécutif de la FAS à venir rencontrer les membres de Kuujjuak et de Povungnituk depuis la syndicalisation du Grand-Nord québécois, au tournant des années 80. Marie-France Benoit, du comité d'éducation de la FAS, doit donner, pour sa part, une session à des Inuits sur les droits des femmes, session qui se déroulera en trois langues (français, anglais et inuktitut).

Enfin, Eddy Proulx, un caméraman, et moi-même devons tourner un vidéo sur les disparités régionales et nous n'avons aucune



Le village de Kuujjuak.

idée de la façon dont réagira notre matériel technique au froid du Grand-Nord québécois. Seul Fritz Bastiansen sait à quoi s'en tenir. Et pour cause: il donne des services aux trois syndicats de ce territoire pour la fédération depuis une douzaine d'années.

Le Grand-Nord! «Bah!, vous êtes chanceux, c'est une très belle journée aujourd'hui», lance le président du Syndicat des employé-es de l'hôpital d'Ungava, Ingo Berren-

dez, qui me semble bien loin de son Allemagne natale. À trente degrés sous zéro, malgré le soleil resplendissant qui rend la neige encore plus blanche, je ne peux que demeurer perplexe. Mais je me ravise lorsque nous croisons un jeune adulte, à cheval sur sa motoneige (la monture par excellence du Nunavik), sans couvre-chef et chaussé de ses espadrilles.

Première étape: nous nous inscrivons à l'Auberge Fort-Chimo, du nom

donné par les Blancs à ce village de 1200 âmes qui, en 1830, y installèrent le premier poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson en terre inuit. À \$170 la nuitée, nous savons maintenant qu'ici, le contraste avec la vie au sud ne se résume pas qu'à une simple question de climat. Le coût de la vie dans



La coopérative-épicerie.

le Grand-Nord québécois est extrêmement élevé. À Kuujjuak, par exemple, le litre d'essence revient à →

\$0,91, la cannette de coke à \$2,35, un paquet de dix couches jetables à \$6,50 et le transport par avion d'un véhicule tout terrain coûte



**Joel Perron a dû débours-
ser \$2,500 pour faire
«monter» son véhicule.**

plus de \$2,500. Là-haut, la distance des grands centres fait hausser le prix du kilogramme de \$1,30 pour la nourriture et de \$2,35 pour le matériel, dont les pièces de motoneige si précieuses.

La fin des primes d'éloignement

Pour diminuer l'impact de ces conditions particulières de travail et de vie, et attirer au nord des personnes pour y donner des services, les syndiqué-es avaient obtenu en négociation un certain nombre d'avantages, tels les primes d'éloignement, les logements gratuits et le transport sans frais de la nourriture en provenance du sud. «*Mais progressivement, explique Joël Perron, le responsable du dossier des disparités régionales pour le syndicat de l'hôpital de l'Ungava, nous sommes en train de perdre tous ces avantages. Depuis janvier, la totalité de ces primes est maintenant impossible, de sorte que nous recevons un salaire annuel plus bas que nos collègues du sud. Dorénavant, qui donc voudra venir travailler ici?*»

L'opposition aux changements fiscaux n'a pas tardé à s'organiser. Les



Povungnituk vu du ciel. Il en coûte \$350,000 pour une de ces maisons.

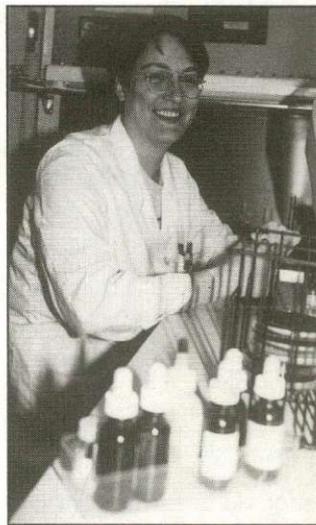
syndicats ont formé une alliance avec les autres groupes touchés, dont les infirmières de la FIIQ et les fonctionnaires provinciaux. Des revendications ont été transmises aux ministères concernés, notamment pour ne pas rendre impossible le coût du transport de la nourriture. Si cette mesure entraine en vigueur, les pertes de revenus pour les salarié-es du secteur public qui oeuvrent là-bas atteindraient plusieurs milliers de dollars par année, selon le nombre d'enfants. Le ministère québécois du Revenu rendra une décision à ce sujet au cours des prochaines semaines.

En attendant, la procédure pour recevoir la commande d'épicerie demeure la même: la liste des denrées est transmise par télécopieur à des supermarchés de Montréal et le transporteur aérien s'occupe du reste. Le syndiqué n'a que la facture d'épicerie à payer, le cargo de nourriture étant assumé par l'employeur. Si des erreurs se glissent, c'est le consommateur qui écope. Comme les six sacs de trois kilos de boeuf haché reçus par Ingo Berrendez, alors qu'il en avait commandé six kilos...

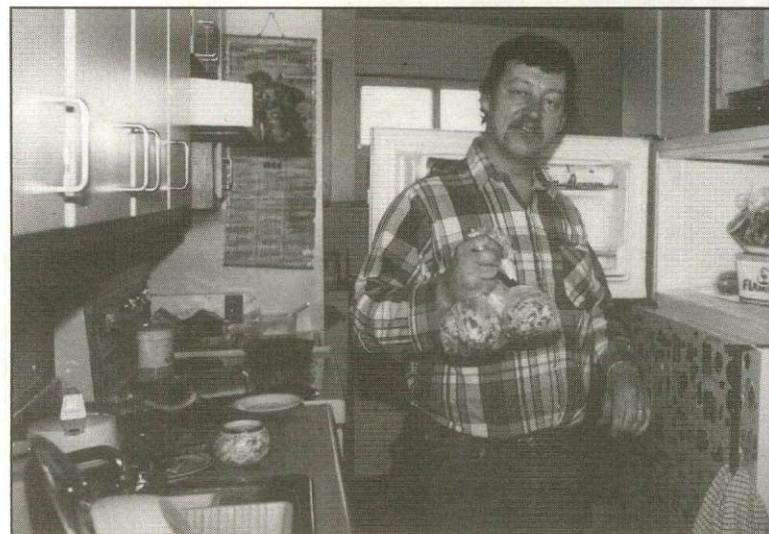
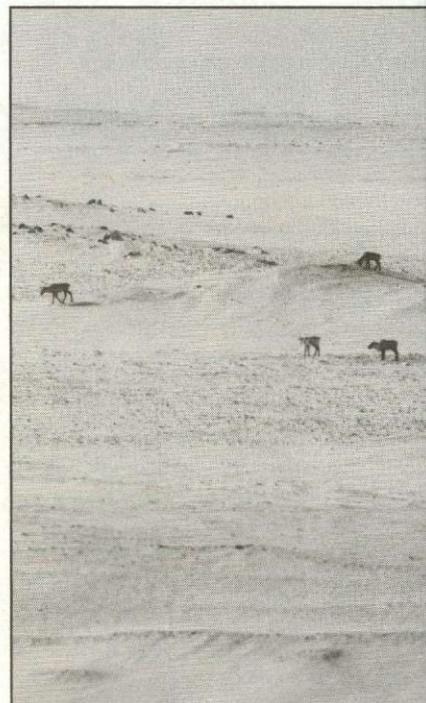
La rareté du logement

Deuxième étape de ce trop court voyage: Povungnituk. Petit village de 1,500 personnes, dont plus des trois-quarts sont inuits, situé sur les rives de la Baie d'Hudson. Carmen Potvin, la prési-

dente du syndicat de 123 membres, nous accueille à l'arrivée. À quelque 500 pieds de nous, une dizaine de caribous marchent doucement sur la mince cou-



Carmen Potvin



Ingo Berrendez

che de neige. C'est qu'ici, dans la toundra, le froid ne fait pas seulement sentir ses effets sur la taille de la végétation (il n'y a aucun arbre), il empêche aussi la neige de tomber.

«Le travail dans le Grand-Nord est très intéressant et plus valorisant que dans le sud, nous explique Carmen, qui est technicienne de laboratoire à l'hôpital. Ici, nous ne sommes pas confinés dans des tâches hyperspécialisées, nous voyons à tous les aspects du travail, des tests à l'inventaire du matériel, en passant par la formation. Mais avec les changements fiscaux et les problèmes de logement, plusieurs pensent retourner travailler dans le sud.»

En raison de la rareté des logements, il arrive souvent que les employés de l'hôpital doivent partager leur logis avec des personnes venues remplacer d'autres employés. Cette situation est d'autant plus discriminatoire, pour les Inuits, que plusieurs d'entre eux, qui demeurent dans les villages avoisinants (c'est-à-dire à des centaines de kilomètres...), ne peuvent accepter des postes à l'hôpital parce qu'ils ne possèdent pas d'appartement à Povungnituk, même s'ils leur sont d'abord offerts.

Dans l'avion qui nous ramène à Montréal, trois jours plus tard, nous ne pouvons qu'espérer retourner «en haut» suffisamment longtemps pour nous permettre de nouer de véritables contacts avec les Inuits, ce peuple qui vit difficilement les changements que leur propose la société nord-américaine.

Là-bas, les sages-femmes ne dérangent pas les médecins

Accoucher en inuktitut



À plus de 1,500 kilomètres de Montréal, loin des grands centres et de l'attention des médias, la pratique des sages-femmes ne dérange pas la caste médicale. Mais peu importe, ça fait bien l'affaire des Inuits qui peuvent compter, depuis l'ouverture de l'Hôpital de la Baie d'Hudson, en 1986, sur le support de sages-femmes pour accoucher dans leur milieu, auprès des leurs.



Isabelle Brabant, Colleen Crosbie et Akinesi Kumaluk.

Isabelle Brabant est l'une d'entre elles. Avec Colleen Crosbie et Akinesi Kumaluk, elle suit les femmes de Povungnituk et des six villages situés plus au nord durant leur grossesse et les assiste durant leur accouchement. «Jusqu'à tout récemment, les accouchements supposaient toujours de longues périodes de séparation pour les femmes du Grand-nord, car elles devaient s'exiler dans les hôpitaux situés plus au sud, un monde dominé par une culture différente, celle des Blancs. Les répercus-

sions sur leur vie familiale étaient très importantes», raconte celle qui a déjà agi comme porte-parole de l'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes.

«On ne peut s'imaginer tout ce que représentaient, pour elles, les longs voyages à Montréal ou Val d'Or, explique Isabelle Brabant. Ces femmes étaient forcées de vivre plusieurs semaines loin de leur famille.»

L'hôpital de la Baie d'Hudson, répondant en cela à l'appel de la communauté inuit de

Povungnituk, qui réclamait le droit pour les femmes d'accoucher selon leurs traditions, invita alors des sages-femmes du sud à mettre sur pied un programme adapté à leurs besoins particuliers, dans le respect de leur culture.

Ainsi, les femmes qui sont suivies peuvent maintenant être accompagnées d'une autre Inuit, ce qui leur permet d'accoucher dans leur langue, l'inuktitut. Voilà une situation à laquelle n'étaient plus habitués les Inuits.

«Parmi les aspects de

notre travail, il y a tout le volet de la santé communautaire, comme les soins à donner au bébé, indique Isabelle Brabant. Je me considère chanceuse d'être ici et de participer à ces moments privilégiés.» Le programme mis sur pied à Povungnituk vise également à former des sages-femmes inuits. L'an der-

nier, Akinesi Kumaluk est ainsi devenue la première «diplômée» issue de ce programme. Trois autres femmes inuits sont en formation.

Fait intéressant, ces sages-femmes sont membres du syndicat qui regroupe les 130 employés de l'hôpital.



Le Centre hospitalier de Povungnituk.

Des cas de discrimination à la douzaine



Riley Luuku

En 1987, alors qu'elle se fait soigner dans un hôpital montréalais, Riley Luuku perd son emploi à la buanderie de l'hôpital de Povungnituk. Bien qu'elle ne l'apprenne qu'à son retour, Riley est remplacée par l'épouse du directeur de l'hôpital, un Blanc. Le syndicat loge un grief et Riley réintègre finalement son poste, en plus de recevoir son salaire rétroactivement.

syndicalisation, les travailleurs autochtones avaient des conditions de travail différentes de celles des Blancs. Beaucoup de préjugés étaient véhiculés à leur endroit. On disait d'eux qu'ils ne pouvaient occuper des postes comportant des responsabilités administratives ou syndicales. Aujourd'hui, la situation a considérablement changé: les postes de direction des établissements sont occupés par des autochtones et ils forment la majorité des exécutifs des syndicats», explique Fritz Bastiansen.

Selon lui, l'arrivée des syndicats a également permis d'établir des règles précises de fonctionnement, notamment pour l'embauche des autochtones, et d'accorder des conditions identiques de travail entre tous les employés.

«Ce que nous visons dans le nord, c'est de faire en sorte que tous les emplois dans le secteur de la santé et des services sociaux soient occupés par des autochtones. Nous sommes sur la bonne voie, puisqu'ils forment déjà 90% de la main-d'oeuvre et tous les Blancs qui travaillent dans les hôpitaux ont la responsabilité de former le personnel inuit et cri.»

Des cas de discrimination comme celui-là étaient nombreux, il y a une douzaine d'années, au début de la syndicalisation du Grand-nord québécois. Le Syndicat des employés du Conseil cri de la santé et des syndiqués de la Baie James (CSN), qui regroupe les 222 travailleuses et travailleurs de l'hôpital de Chisasibi, est le premier des trois syndicats de cette région, englobant plus de la moitié du territoire québécois et regroupant une quinzaine de dispensaires dans autant de villages, à être organisé par la CSN.

Fritz Bastiansen connaît bien les syndicats du Nouveau-Québec. À une

exception près, il est, depuis le début, le seul conseiller syndical qu'aient connu les membres cris, inuits et blancs de Chisasibi, Kuujjuak et Povungnituk. «Lorsque je

suis arrivé à Chisasibi, la communauté cri croyait que j'étais un autre représentant du ministère des Affaires sociales», raconte-t-il.

«Au début de la



Sylvio Robinson, Simionie Sivuraapik, conseiller municipal de Povungnituk, Carmen Potvin et Fritz Bastiansen.

«Ça va être l'enfer!»

Par Maroussia Kishka

Après deux prolongations des conventions collectives, le gouvernement du Québec se lance dans une charge à fond de train contre les syndiqués du secteur public. Il veut geler leur salaire pour deux ans et mettre fin à l'uniformité de leurs conditions de travail, sous prétexte d'augmenter leur productivité en introduisant des primes au rendement. Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, affirme vouloir convier les syndicats à s'inscrire dans une nouvelle approche de la négociation. La CSN, comme les autres organisations syndicales, y voit plutôt une invitation à mettre le doigt sur la manette de contrôle pour reculer de vingt-cinq ans. Leur réponse unanime: c'est non.



Claudette Carbonneau

«*Le régime de négociation tel qu'il existe, je le mets de côté*», de dire Daniel Johnson, lors de la rencontre avec les porte-parole du secteur public de la CSN. Il précise qu'en contrepartie, il veut instaurer un régime de négociation permanente pour réduire les coûts des services à la population.

Pour ce faire, sa proposition prévoit la création de comités de travail paritaires qui devraient, dès cette année, atteindre l'objectif d'une diminution d'un pour cent de la rémunération globale. Ainsi, l'augmentation salariale d'un pour cent que les syndiqués recevront le 1er avril devra, d'une manière ou d'une autre, être récupérée par les établissements des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation. *«Ils peuvent consentir à perdre deux journées et demie de congé, ce qui représente un pour cent, explique-t-il, ou encore réaménager le travail pour augmenter la productivité d'un pour cent.»*

Méprisant

Et ce n'est pas tout. Le Conseil du Trésor souhaite que les syndicats s'impliquent pour que les établissements arrivent à respecter leur cadre budgétaire, qu'il resserrera encore plus cette année, dans la foulée des coupes sombres annoncées dans les crédits budgétaires. Si ce cadre budgétaire n'est pas dépassé et la rémunération globale réduite d'un pour cent, les syndiqués pourraient alors avoir droit à un forfaitaire en 1994, une prime au rendement qui reste à déterminer selon les gains de productivité.

«*En d'autres mots, de dire la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, le gouvernement nous invite à mettre aux enchères les clauses de nos conventions collectives pour répondre à ses exigences budgétaires. Et, en récompense, il*

nous offre une prime au rendement! C'est inacceptable et méprisant au plus haut degré.»

Comme Lesage il y a 30 ans

Il remet aussi en cause le droit à la libre négociation, puisqu'il ne respecte pas l'entente de prolongation de l'an dernier, qui prévoit une vraie ronde de négociation dès cette année. *«La reine ne négocie pas avec ses sujets»*, avait dit Jean Lesage dans les années soixante. Une déclaration hautaine qui avait mis le feu aux poudres et entraîné de nombreux conflits dans le secteur public. Trente ans plus tard, les militants qui prirent part à ces luttes trouvent que la proposition Johnson va dans le même sens.

Le secteur public de la CSN considère que l'approche du gouvernement amènera nécessairement les directions locales à vouloir signer des ententes particulières avec leurs syndicats pour modifier la rémunération et les conditions de travail afin qu'ils puissent boucler leur budget. *«Ça veut dire, à brève échéance, l'éclatement de nos conventions collectives!»*, de s'exclamer Claudette Carbonneau.

Les instances de l'ensemble du secteur public de la CSN recommanderont le rejet de cette proposition. Dès le lendemain du dépôt des demandes gouvernementales, le conseil fédéral de la FAS l'a d'ailleurs rejetée à l'unanimité, après un vif et court débat. Les délégués ont d'ailleurs reçu la proposition Johnson comme une gifflée. *«Ça va être l'enfer, si ça passe. Ça ne serait pas long qu'on se battrait entre nous dans nos établissements pour des gains de productivité. Ça n'a pas de bon sens! Plus que jamais, on doit être en front commun»*, de s'écrier au micro un délégué, furieux comme tant d'autres.



Rencontre d'un autre type: «petits monstres» et gros microbes

Par Lucie Laurin

**Des menottes agitées. Qui essuient le nez morveux.
Qui saisissent un jouet, le portent à la bouche, le laissent tomber.
D'autres menottes agitées qui le reprennent...
Des petits doigts fureteurs. Qui touchent à tout,
se faufilent dans chaque orifice.
Les yeux, le nez, la bouche. Les siens, ceux des autres.
Des microbes aux aguets. Par milliers.
Qui n'attendent que l'occasion de faire souche.**

Difficile, quand on travaille dans une garderie, d'être partout où il le faudrait pour bloquer la route aux microbes. Impossible, en fait. «On ne pourra jamais éliminer les microbes; tout ce qu'on peut faire, c'est les contrôler, et il existe des moyens simples pour y arriver la plupart du temps», déclare le Dr Yves Robert, chef du service de santé publique au DSC de l'hôpital Saint-Luc.

Le risque d'infection s'accroît en garderie. Les enfants y rencontrent des microbes pour la première fois de leur vie alors que leur système

immunitaire n'a pas encore atteint sa maturité, qui survient vers l'âge de cinq ans; en outre, à cet âge, le canal qui relie les oreilles à la gorge est plus court, plus large et horizontal, offrant ainsi moins de résistance à la circulation des microbes (ce qui explique la fréquence des otites). À cela s'ajoute le fait que, dans leur désir de tout explorer, les jeunes bambins touchent à tout et portent tout à la bouche.

Les éducatrices se trouvent, par le fait même, plus exposées et il n'est pas rare qu'elles soient fréquemment malades,

surtout durant les premières années de leur pratique. «Récemment, trois éducatrices ont attrapé la scarlatine, raconte Louise Lapierre, responsable en santé-sécurité dans le secteur garderie (FAS-CSN). Des cas de conjonctivite et de zona (qui est, en réalité, la réactivation du virus de la varicelle attrapé durant l'enfance) ont aussi été rapportés. Ce qui est certain, c'est que partout, les éducatrices dépassent les dix jours annuels de maladie auxquelles elles ont droit.»

Les bonnes infections

«Il y a des infections qu'on ne peut se permettre de laisser se répandre, comme certains types de pneumonie, déclare le Dr Julio C. Soto, médecin conseil en santé publique à l'hôpital Saint-Luc; dans ces cas, les responsables de la santé publique doivent intervenir rapidement avec des moyens radicaux. Mais les infections ordinaires, celles des voies respiratoires supérieures (rhume, grippe) et les diarrhées, qui existeront toujours, peuvent être prises en main au niveau local.»

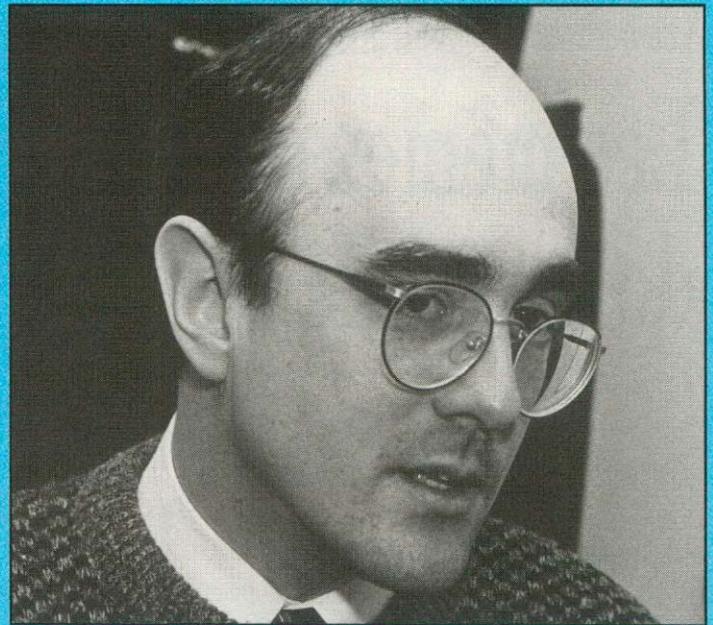
Ce contact avec les microbes courants à un âge précoce est d'ailleurs bénéfique, de l'avis du Dr Soto; des études ont démontré que les enfants ayant fréquenté des garderies sont plus résistants aux infections lorsqu'ils atteignent l'âge scolaire. Et de s'insurger contre le préjugé voulant que les garderies soient de véritables «nids à microbes»: «Les avantages que retire l'enfant de la fréquentation de la garderie, ne serait-ce qu'au plan de l'épanouissement psychologique et social, sont de loin supérieurs aux inconvénients qui découlent de quelques petites infections, dit-il. De plus, l'enfant y trouve l'occasion d'acquiescer de bonnes habitudes d'hygiène qu'il conservera ensuite toute sa vie.»

Une coexistence pacifique

Il existe des moyens simples et peu coûteux d'assurer une bonne prévention. «Il ne s'agit pas de stériliser les garderies, explique le Dr Robert, mais d'instaurer une coexistence pacifique entre les microbes et les personnes. C'est une question de discipline, de rigueur, de connaissance et de vigilance.» Comme apprendre aux enfants à se moucher, à se laver les mains plusieurs fois par jour, à se brosser les dents; se laver soi-même les mains à chaque fois qu'on entre en contact avec des microbes; limiter l'accès à la pouponnière; séparer les tâches de façon que ja-



Louise Lapierre



Dr Yves Robert

mais les personnes qui préparent les repas ne s'occupent d'emmener les enfants aux toilettes; ouvrir les fenêtres quand les enfants sont absents, etc.

D'autres moyens, par contre, sont dispendieux si l'on considère le maigre budget des garderies. Ainsi, les lave-vaisselle, dans lesquels on lave aussi les jouets de plastique, devraient être munis d'un surchauffeur qui porte l'eau à 82°C. Malheureusement, les éducatrices sont souvent placées devant le choix impossible de couper dans leur salaire — qui les situe déjà sous le seuil de la pauvreté — ou de renoncer à un investissement qui améliorerait les conditions d'hygiène. Dans les pièces de certaines garderies, on ne

trouve même pas de lavabos à hauteur d'enfant!

Le Québec en tête

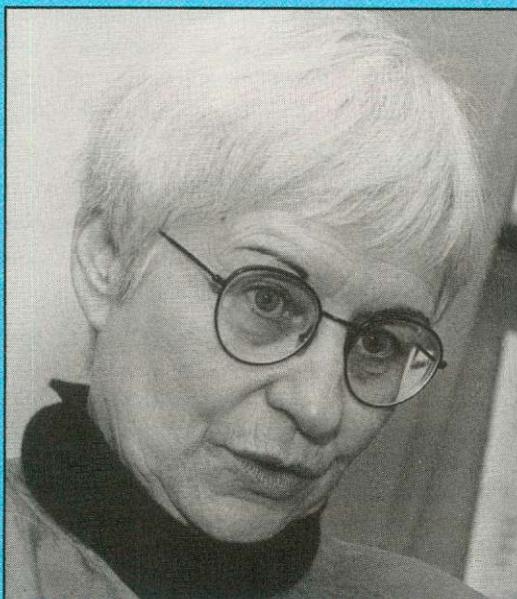
La prévention, c'est efficace! Le DSC de l'hôpital Saint-Luc a mené une étude en 1982 sur la fréquence des infections en garderie, «étude que nous avons dû payer à même nos propres budgets, l'université ayant jugé le sujet sans intérêt», déclare le Dr Yves Robert. Nous avons obtenu une participation volontaire étonnante de la part des garderies. Et depuis ce temps, nous avons constaté une évolution impressionnante: autrefois, nous étions sans cesse appelés pour éteindre des feux. Maintenant, les garderies savent prévenir le feu, et le nombre d'infections a diminué considérablement.»

Les deux médecins sont d'ailleurs d'avis que le Québec a une longueur d'avance en Amérique du Nord et dans le monde par rapport à la prévention des infections en garderie. Mais il reste encore beaucoup à faire pour changer les attitudes et remplacer les tendances curatives par des tendances préventives. Ainsi, «si 95% de la population qui fréquente les garderies était vaccinée, les infections seraient sous contrôle», déclare le Dr Soto qui, cependant, préfère l'éducation aux mesures coercitives. Quand les gens ont l'information, ils sont généralement d'accord.»

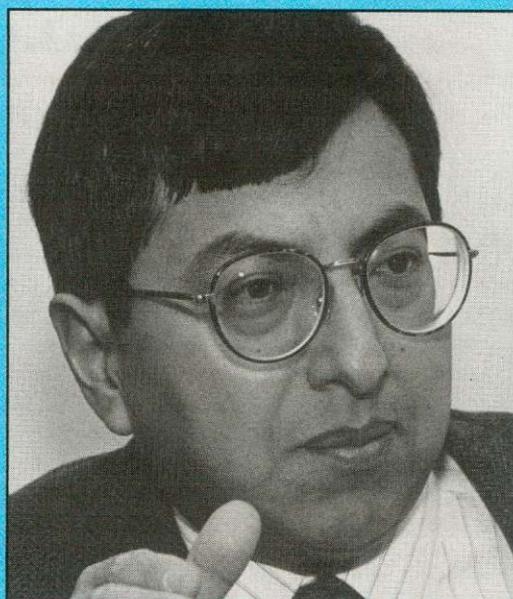
Beaucoup à faire, aussi, pour avoir une politique d'ensemble car, en matière de prévention, il est important que

tout le monde parle le même langage: les organismes gouvernementaux — «peut-être, un jour, aurons-nous enfin une politique familiale qui reconnaitra le droit aux congés parentaux...», de glisser le Dr Robert; les responsables de la santé publique dont la gestion, à compter du 1er avril, sera centralisée dans 16 DRSP (direction régionale de la santé publique) au lieu de 32 DSC; et les médecins dans leur cabinet privé, dont la pratique devrait être complémentaire et qui, parfois, privilégient une vision individualiste de la santé.

«Ici, avec les travailleuses en garderie, nous oeuvrons à établir un système de contacts avec les CLSC, les DSC, les médecins et les parents», déclare Lucie Dagenais, responsable de la session de formation en santé-sécurité pour les éducatrices de garderies. En réalité, le réseau de santé publique devrait prendre les devants, car nous avons ce qu'il faut pour que la même politique de prévention prévale dans tout le Québec. Mais il reste des niveaux à responsabiliser: il y a encore des régions où les garderies font le travail des services publics!»



Lucie Dagenais



Dr Julio C. Soto

Les mêmes odeurs de scandale qu'il y a 20 ans

Par Luc Latraverse

La Fédération des affaires sociales de la CSN et le syndicat du Centre d'accueil Fleur de Lys dénoncent l'exploitation des personnes âgées par les centres d'accueil privés qui opèrent sans permis du ministère de la Santé et des Services sociaux.



La vice-présidente de la FAS, Marlène Lamontagne, a indiqué que des démarches sont en cours auprès du ministère, de la Régie régionale du Montréal-Métropolitain et du Centre de la santé et des services sociaux du Montréal-Métropolitain, pour que ne se reproduisent plus les abus qui ont eu cours au Centre d'accueil Fleur de Lys, fermé le 19 février.

Un recul de 20 ans

On retourne vraiment 20 ans en arrière, alors que les centres d'accueil privés avaient fait l'objet de scandales parce que les personnes âgées y étaient maltraitées, ce qui avait notamment soulevé une

vague de syndicalisation dans ces établissements. Le Centre d'accueil Fleur de Lys, situé dans le complexe Le Fleurelie, boulevard Gouin, dans le nord de Montréal, était opéré sans permis par un couple qui ne payait plus son loyer, ni ses employé-es et ses fournisseurs, ni ses cotisations à la CSST, ni ses assurances. Le propriétaire du complexe réclame d'ailleurs \$300,000 en arriérages de loyer aux propriétaires du centre d'accueil.

Une exploitation tolérée

Au moment de la fermeture, le centre comptait 19 bénéficiaires; faute de place dans les établissements publics, le Centre de la santé et des services sociaux du Montréal-Métropolitain et la Régie régionale se sont vus dans l'obligation de les relocaliser presque tous

dans d'autres centres d'accueil privés opérant sans permis.

«Il n'existait aucune asepticité dans cet établissement, lequel ne possédait pas de lingerie. Les bénéficiaires n'avaient pas de collation et les repas étaient peu diversifiés, composés à 80% de viande hachée. Il n'y avait pas de gants fournis au personnel pour travailler et les déchets bio-médicaux étaient jetés avec les autres», de déclarer la présidente du syndicat, Carine Murat, qui a travaillé pendant plusieurs années au centre d'accueil.

Congédiements

En plus de ces lacunes, le propriétaire de l'immeuble en était rendu à devoir collecter le loyer — \$2,500 à \$3,000 par mois — directement auprès des bénéficiaires. Mais lorsque le huissier se présentait, une em-

ployée qui le suivait dans les chambres des bénéficiaires pour les assister et réduire l'impact de la confrontation a été congédiée, ainsi que deux autres qui n'auraient pas «défendu» les intérêts de l'établissement.

À cause du manque de places

Que des personnes âgées soient les victimes de pareils comportements, «c'est principalement dû au manque de places dans le réseau public» souligne Marlène Lamontagne. Selon l'Association des centres de services sociaux du Québec, il y aurait 12,000 places de résidences opérant sans permis, au Québec. Cependant, un relevé effectué par la FAS dénombre 240 entreprises privées, gérant 23,715 places de résidence. Mais elles ne visent pas toutes des personnes sans autonomie.

Des pertes sérieuses

Pour la trentaine d'employé-es du Centre Fleur de Lys, les pertes sont énormes. Ils n'ont pas été payés pendant plusieurs semaines avant de débrayer, le 23 octobre, pour tenter d'obtenir leurs salaires.

Au moment de la fermeture, il restait 13 personnes à l'emploi du centre d'accueil: leurs pertes se chiffrent à plus de \$35,000 (salaires, vacances, congés fériés, journées de maladie), sans compter celles de trois autres personnes congédiées.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, les formules de cessation d'emploi ne rapportent pas le bon nombre de semaines assurables et sont erronées à plusieurs titres. Cela risque d'entraîner des pertes supplémentaires au niveau de l'assurance-chômage, ce dont elles se seraient bien passées. «Il ne faut plus que cela se reproduise, un point, c'est tout!», conclut Marlène Lamontagne.



Carine Murat, présidente du syndicat; Marlène Lamontagne, vice-présidente de la FAS; et France Loiseau, du Conseil central du Montréal-métropolitain.

SPECTACLES

Un Grammy pour
Céline Dion

PAGE A-8



L'ÉCONOMIE

Hydro: l'industrie forestière
réclame plus de concurrence

PAGE A-5



MONTRÉAL

Des maisons patrimoniales
menacées

PAGE A-3

«J'ai livré la marchandise»

La démission de Mulroney fait s'écrouler toutes les équations politiques fédérales

CHANTAL HÉBERT
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Comme autant de châteaux de cartes, toutes les équations politiques fédérales se sont écroulées hier avec l'annonce du départ prochain de Brian Mulroney. A six mois ou moins du déclenchement d'une élection générale, le changement de garde qui se prépare à la tête des conservateurs a immédiatement plongé plu-

chient pas de se lancer dans la course.

Le combat qui s'amorce, en plus de reléguer les partis d'opposition à l'arrière-plan de l'actualité à la toute veille d'une élection, les oblige également à refaire leurs calculs électoraux à la lumière de la grande inconnue que constitue la venue d'un nouveau chef à la tête du gouvernement.

«Je pense que j'ai livré la marchandise», a résumé pour sa part le premier ministre en annonçant, au cours d'une

tourner s'établir avec sa famille à Montréal.

Même si l'hypothèse de son départ, qui circule depuis l'échec référendaire de l'automne dernier, avait été démentie catégoriquement à plusieurs reprises par l'ensemble de son entourage, le premier ministre a affirmé hier qu'il avait toujours été résolu à quitter son poste avant la prochaine élection.

Brian Mulroney a même avancé qu'il aurait tiré sa révé-

La langue comptable

Par Guy Ferland

Vendre les coupures à l'assurance-chômage, vendre la TPS, vendre l'accord de libre-échange, vendre le fédéralisme, vendre la souveraineté, vendre l'entente constitutionnelle, vendre le OUI, vendre le NON, vendre les fêtes du 350^e anniversaire de Montréal, vendre le déménagement de l'Hôtel-Dieu, vendre la réforme des cégeps, vendre la concertation, vendre la qualité totale, etc.

Glanés au hasard des journaux, ces exemples témoignent à la fois d'une dégradation de la vie démocratique et d'une déformation du langage, les deux phénomènes s'amplifiant l'un l'autre.

Signe des temps: on n'épouse plus une cause, on ne s'enthousiasme plus pour elle, on est «vendu à». On n'adhère plus à une idée, on l'«achète». On ne contrôle plus les mandats ou les engagements, on veut savoir si on a «livré la marchandise». La politique n'est plus l'art d'harmoniser la vie en société, mais la mise en marché de partis et de discours, une bataille d'images comme celle qui oppose Coke et Pepsi. Et que les meilleurs «vendeurs» gagnent! Dans ces conditions, la Constitution n'est plus le consensus fondamental d'un pays, mais un produit plus ou moins «vendable» selon les régions. Nous l'aurait-on assez répété pendant la campagne référendaire!

Entendu à Radio-Canada, à propos de la querelle de juridiction entre Québec et Ottawa sur la formation professionnelle: «Si l'équipe de Brian Mulroney ne livre pas la marchandise, les libéraux du Québec pourraient bien se tourner vers les libéraux de Jean Chrétien.» Mais on ajoute que Jean Chrétien n'est plus «vendable» au Québec, où l'on n'a pas «acheté» sa conversion constitutionnelle après l'échec de l'accord du lac Meech. J'ai même vu dans *Le Devoir*, à

propos des élections de décembre en Serbie, en pleine guerre civile avec la Bosnie, le titre suivant: «L'opposition veut vendre la paix aux électeurs».

Et dire que ces déformations de langage, largement répandues, ont été ignorées dans les débats qui ont entouré la publication du Dictionnaire du français québécois. Pourtant, comment juger de la valeur d'un dictionnaire sans faire référence au génie de la langue qui permet de faire le tri des nouveaux mots et des évolutions de sens?

Lorsque même la paix devient un produit de consommation soumis aux lois du marketing, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un ministre mexicain vienne «vendre son cheap labour à Montréal» (*Le Devoir*), ou que dans les bureaux de placement privés, on apprenne «comment se vendre aux employeurs» (Radio-Canada), ou encore que le ministère de la Santé mette de l'avant un système de gestion destiné à «identifier les produits de l'hôpital et le coût de fabrication de ces produits» (cité dans *Le Devoir*). Ni qu'un médecin de CLSC trouve que cette médecine de première ligne soit «très vendable» mais «pas vendue» (cité dans le *Journal de Mon-*

tréal). Ni que le premier ministre Bourassa ait reçu la proposition constitutionnelle comme «un prix de consolation» gagné à la loterie, et nous ait conseillé de prendre «des billets pour le prochain tirage» (cité dans *Le Devoir*).

Ces déformations du langage traduisent et accentuent une «marchandisation» de la vie en société, c'est-à-dire que les rapports humains sont de plus en plus soumis aux lois qui régissent l'échange des marchandises. Fini les débats démocratiques lorsque l'on «vend» et que l'on «achète» les idées, les projets, les programmes. Fini les rapports de solidarité et d'entraide, quand tout s'achète et tout se vend. Mais alors, ceux qui n'ont pas les moyens disparaissent dans la solitude, le désarroi, l'oubli. Richard Desjardins a bien raison, hélas, de chanter:

*«Ont vendu l'amour bandé
Pour de la tendresse
Et se sont enfermés
Dans la chambre de commerce.»*

Même les rapports amoureux en seront transformés. Fini les rituels de la séduction: on achètera du prêt-à-baiser!

Le Mexique écope aussi

Par Luc Latraverse

Pour Mario Rojas-Alba, il y a un lien évident entre la flambée de violence qui sévit et s'accroît depuis le milieu des années 80, au Mexique, et la volonté des États-Unis et des élites mexicaines au pouvoir d'instaurer le libre-échange. Les droits et libertés sont de plus en plus bafoués et l'exode de plusieurs éléments de la population mexicaine, tant ceux qui demandent l'asile politique que ceux qui cherchent à trouver un emploi qu'ils n'ont plus ou un meilleur sort, augmente d'année en année.

En 1990, il y a eu 43 demandes d'asile politique par des Mexicains auprès du gouvernement canadien: quatre ont été acceptées. En 1991, il y en a eu 134 et 15 ont été acceptées. En 1992, 220 demandes, dont 35 ont été acceptées.

Violence

Selon deux rapports compilés par le Comité des droits humains Mexique-Québec et par le docteur Rojas-Alba sur les violations des droits et libertés et sur la violence au Mexique, concernant le milieu journalistique et le milieu des représentants élus, pas moins de 52 journalistes sont décédés de mort violente depuis 1982, dont 17 au cours de la première

Nom: Mario Rojas-Alba

Profession: médecin chirurgien

Nationalité: mexicaine

Statut: réfugié politique

Antécédents: député de l'opposition au parlement fédéral du Mexique, représentant un des quatre districts de l'État de Morelos, la ville de Cuernavaca (300,000 habitants), au sud-est de Mexico. Victime d'un attentat et de menaces de mort, de 18 vols et de trois agressions physiques; a obtenu l'asile politique au Canada en 1992.

moitié du mandat du président Salinas, et 34 depuis 1988. Le comité a dénombré également 16 cas de représentant-es de l'opposition qui ont subi le même sort.

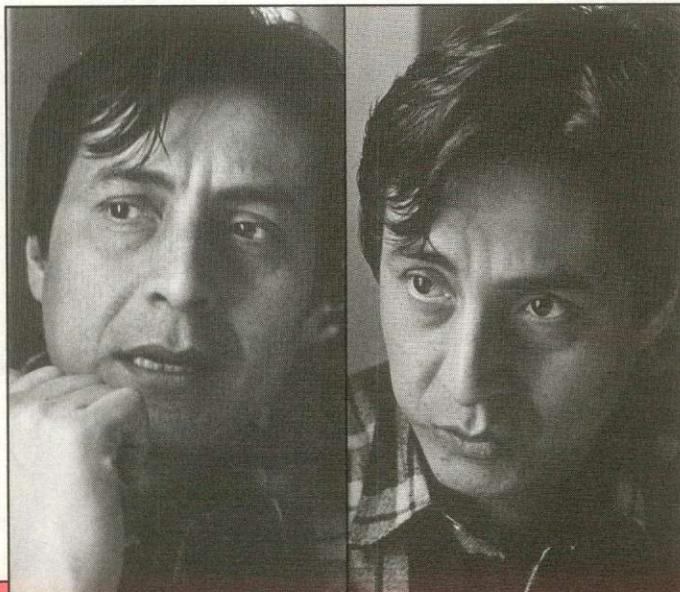
Fraude électorale

Selon l'ex-député Rojas-Alba, la victoire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 70 ans, sur le Front national démocratique

(FND), en 1988, a été le fruit d'une fraude électorale. Au moment de la compilation nationale des résultats du scrutin par la commission électorale, alors que le Front national démocratique menait par un million de votes, dans 24,000 bureaux de scrutin sur 50,000, il s'est produit «par hasard» une panne d'ordinateur. Trois jours plus tard, la commission électorale annonçait la victoire du PRI, sans donner de précisions, ni divulguer les résultats de l'autre moitié des bureaux de scrutin, malgré les demandes des médias.

Le candidat du PRI, l'ancien fonctionnaire le plus influent de l'État (l'équivalent du président du Conseil du Trésor, ici), Carlos Salinas de Gortari, dont la politique économique est très proche de la politique américaine et un promoteur du libre-échange, fut ainsi élu pour un mandat de six ans.

Curieuse coïncidence, le responsable de l'informatique du FND et son secrétaire, les seuls apparemment à pouvoir superviser la compilation des votes, ont été assassinés, une semaine avant le scrutin, raconte le docteur Rojas.



L'ALENA pas nécessairement bon pour le Mexique

D'ici, on est porté à croire que le traité de libre-échange nord américain sera une manne incroyable pour le Mexique. Le président Salinas de Gortari fait miroiter la création de 500,000 emplois dans les maquiladoras, cette zone industrielle qui côtoie la frontière américaine et où les entreprises étrangères peuvent produire à peu de frais (le salaire moyen est d'un dollar l'heure). Mais, selon le docteur Rojas, trois millions d'emplois seront perdus dans le secteur primaire et tertiaire. Cela viserait quelque six millions de citoyens, en terme de gagne-pain, lesquels seront fortement tentés d'émigrer aux États-Unis ou ailleurs pour subsister. Ce sont notamment les petits commerçants qui risquent le plus d'être les victimes de l'invasion des grandes firmes commerciales et financières étrangères.

Le Mexique est aussi touché par un chômage chronique qui est une source d'éclatement social. Les estimations les plus conservatrices, citées par le gouvernement lui-même, évaluent le nombre de personnes sans emploi à

5,500,000 sur une population de 47,000,000 de personnes âgées de 15 à 65 ans. Mais selon d'autres sources, le nombre réel de chômeurs pourrait aller jusqu'à 18 millions.

Parfaire un destin inévitable

Pour le docteur Rojas, il est évident qu'on ne pourra pas contourner l'instauration d'une forme de libre-échange nord américain et même, éventuellement, panaméricain. Toutefois, le FND et lui-même croient que l'ALENA devrait être assorti d'autres traités pour tenir compte des droits humains, des droits des travailleurs (droit d'association, de grève, etc) et des dispositions sur la qualité et la protection de l'environnement.

Selon lui, il devrait y avoir une consultation des

organisations syndicales et populaires des trois pays concernés par le traité de libre-échange pour parvenir à définir une façon d'atteindre progressivement l'objectif d'un salaire égal pour un travail égal.

Les systèmes de santé

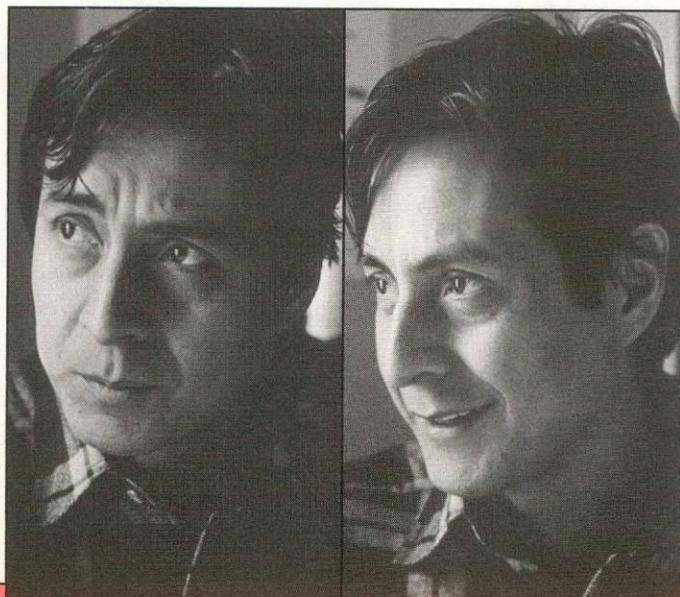
Comment rater pareille occasion d'obtenir une opinion sur la comparaison entre les systèmes de santé d'ici et de là-bas? Pour le docteur Rojas, dans les deux cas, les médecins ont tendance à défendre leurs intérêts économiques et corporatistes. Les compagnies les transforment facilement en vendeurs de médicaments.

«Au Mexique, nous avons travaillé très fort pour faire reconnaître la médecine amérindienne. Beaucoup de méthodes thé-

rapeutiques avaient été laissées de côté par le système officiel. Nous avons effectué une étude sur les 10 maladies les plus fréquentes au Mexique et il s'est avéré qu'il existait des procédés curatifs efficaces, plus simples et moins dispendieux pour celles-ci, dans la médecine traditionnelle. J'étais le responsable de la commission de santé du parlement et nous avons institué une clinique de médecine amérindienne pour les députés. Une expérience semblable s'est développée au Brésil. Dans les hôpitaux du Mexique, la complémentarité de la médecine traditionnelle prend du temps à percer. Environ cinq hôpitaux qui offrent de tels services», relate M. Rojas.

Le droit de pratique

Un sujet qu'on ne pouvait éviter, à l'occasion de l'entrevue: le docteur Rojas ne peut pas pratiquer la médecine ou la chirurgie, au Québec, avant de se soumettre à un examen qui peut s'étaler sur plusieurs années pour faire reconnaître sa compétence. Selon le docteur Rojas, la liberté de pratique professionnelle dans la santé est plus large au Mexique qu'au Québec. Le monopole corporatiste y est moins puissant.



Avant et après

Par Michel Crête

À compter du mois d'avril, la CSN et sa Fédération du commerce amorcent une campagne intensive de recrutement parmi les employé-es des Caisses populaires Desjardins. Cette campagne, dont le thème est *Une force extraordinaire*, vise, en bout de ligne, à améliorer le sort d'un groupe composé très majoritairement de travailleuses. Actuellement, on compte seulement 294 groupes d'employé-es de caisses populaires syndiqué-es, sur une possibilité de 1,646. Ce qui donne un faible taux de syndicalisation de près 18%. Souvent reconnu pour son paternalisme, le mouvement coopératif Desjardins, qui s'est bâti à même nos économies, a réussi jusqu'à présent à éviter un tel mouvement de syndicalisation, notamment parce qu'il prétend allouer les mêmes avantages sociaux et les mêmes taux de salaire aux non syndiqués. Commis sénior à la Caisse populaire de L'Ancienne-Lorette, dans la région de Québec, depuis 1980, Diane Malenfant nous indique les motifs qui devraient inciter les travailleuses et les travailleurs des caisses à adhérer à un syndicat affilié à la CSN, la principale centrale syndicale dans cette institution.

«*Si vous avez vraiment le goût de vous faire respecter et si vous êtes tannées de vivre des situations quotidiennes souvent injustes, pour une fois dans votre vie, n'ayez pas peur, passez par-dessus vos craintes, et*



Diane Malenfant

syndiquez-vous!», lance Diane Malenfant.

Comme cela arrive dans bien des cas, c'est à la suite d'une décision arbitraire d'un patron que Diane Malenfant s'est tournée vers le syndicat pour faire

respecter ses droits. «*En 1984, raconte-t-elle, on devait balancer notre caisse. Un jour, j'étais déficitaire de \$10.. Je devais partir du travail à 17 heures. Aussi, pour être capable de quitter à temps, j'ai demandé à un chef d'équipe de venir vérifier ma caisse. Au même moment, celui-ci a été convoqué par le directeur. J'ai attendu. J'ai attendu. En vain! Aussi, après quelque temps d'attente, j'ai été dans l'obligation de quitter mon boulot. Le lendemain de cet événement, on m'a informée que j'étais suspendue pendant deux jours "pour réfléchir"! Ce fut l'événement déclencheur.*»

Par la suite, en discutant avec ses compagnes de travail, Diane Malenfant s'est rendue compte qu'elle n'était pas seule à vivre des situations injus-

tes. On devine la suite. Les employé-es ont adhéré à la CSN en 1984. Et c'est en 1985 que le syndicat a reçu son certificat d'accréditation.

Parmi les nombreux motifs qui militent en faveur d'une adhésion syndicale, Diane Malenfant, qui est présidente de son syndicat depuis 1988, cite les suivants. «*Avant de nous syndiquer, c'était le règne du favoritisme. Une fois syndiquées, les postes sont attribués par ancienneté. Avant, on nous donnait des augmentations de salaire selon le rendement. Depuis que nous sommes syndiquées, nous avons obtenu des augmentations de salaire régulières, ainsi que des échelles salariales fixes et équitables. Avant, notre temps supplémentaire n'était pas rémunéré.*

Aujourd'hui, nous avons des taux pour le surtemps. Avant, les avantages sociaux étaient laissés à la discrétion des employeurs. Aujourd'hui, ils sont inclus dans la convention collective.»

Diane Malenfant pourrait nous parler plus longuement des avantages d'être membre d'un syndicat. Mais, histoire d'aller à l'essentiel, elle dit: «*Si Desjardins a tendance à donner les mêmes avantages salariaux et sociaux aux non syndiqués, il n'en demeure pas moins que ceux-ci n'ont aucune garantie et n'ont aucun recours dans les cas litigieux. Et c'est justement cela que leur assure le syndicat: la reconnaissance de leurs droits et le respect!*»

Diane Malenfant ajoute: «*Certaines personnes nous diront certainement que se syndiquer, ce n'est pas une solution; mais après avoir connu les deux systèmes — non syndiqué et syndiqué — je dirai que moi et mes compagnes de travail, nous ne regrettons aucunement le geste que nous avons posé.*» En conclusion, elle confie: «*Chez Desjardins, c'est quelque peu paternaliste; on nous parle certes de former une famille, mais pour nous, il y a une autre famille en laquelle nous pouvons avoir pleinement confiance et au sein de laquelle nous pouvons avancer sans être brimées: c'est le syndicat!*»

NB: La confidentialité de tous les contacts qui seront transmis dans le cadre de cette campagne est assurée. 514-598-2283 ou le conseil central de la CSN dans chaque région.

CRÉDITS BUDGÉTAIRES 93-94

Un sombre avenir pour le Québec

Les orientations contenues dans les crédits budgétaires du Conseil du Trésor confirment l'impuissance politique du gouvernement à mobiliser la population autour d'un projet social et économique porteur d'avenir.

Ce furent là les premiers commentaires du président de la CSN, Gérald Larose, le

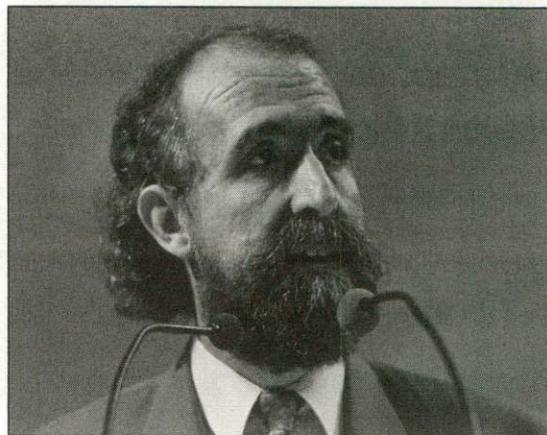
24 mars, ajoutant que Daniel Johnson n'a rien d'autre à offrir qu'une perspective strictement comptable qui, par ailleurs, masque des choix politiques importants.

«En fait, le président du Conseil du Trésor met en application son fameux document tant décrié lors de la commission parlementaire sur les finances publiques:

Vivre selon nos moyens», a poursuivi le président de la CSN.

«Le déficit et la dette du gouvernement québécois restent des questions préoccupantes. Toutefois, la voie des compressions budgétaires choisie par le Conseil du Trésor illustre qu'il ne vise qu'à freiner le développement des services publics et à assombrir une fois de plus le sort des salarié-es du secteur public. Daniel Johnson confirme que leur rémunération constitue la principale cible des coupures gouvernementales.»

À ce sujet, Gérald Larose estime que si le président du Conseil du Trésor a besoin de l'engagement des salariés du secteur public pour atteindre l'efficacité des services qu'il recherche, il est



Gérald Larose

bien mal parti.

Par ailleurs, la CSN craint que les compressions annoncées dans les réseaux de la santé et de l'éducation ne compromettent la mise en place des réformes visées dans les CEGEP et dans le réseau de la santé. «À un moment où nous devrions organiser le réseau de la santé en fonction des nouveaux besoins exprimés, où on devrait concentrer nos énergies à stopper le

décrochage scolaire, à rattraper le retard qu'on accuse au chapitre de la formation, on devrait s'attendre à ce que le gouvernement choisisse d'investir dans des secteurs névralgiques pour l'avenir de notre société, et non qu'il coupe dans ces mêmes domaines.

«Le gouvernement peut améliorer sa situation financière; tout dépend des choix politiques et stratégiques qu'il fait», a conclu le président de la CSN. T.J.



Le personnage Rachel, symbole de la lutte pour l'équité salariale pour les femmes du secteur public en 1989, était la vedette de la manifestation. Ginette Guérin, présidente de la FEESP, en prenait soin.

ÉQUITÉ SALARIALE

Un rappel

Une centaine de délégué-es des syndicats du secteur public de la FEESP ont manifesté, le 19 mars, en faveur de l'équité salariale. Ils ont dévoilé un monument à l'équité salariale, face à l'Assemblée nationale, à Québec.

La manifestation avait pour objet de rappeler au gouvernement que la CSN a eu gain de cause, devant le tribunal, dans sa requête visant à forcer la Commission des droits de la personne à reprendre dans les plus brefs délais son enquête sur les plaintes en discrimination salariale qui touchent 120,000 travailleuses du secteur public. La manifestation visait également à inciter le gouvernement à verser dès maintenant les fonds nécessaires à la poursuite de l'enquête, à y collaborer et à s'engager à en respecter les conclusions. J.R.

LANAUDIÈRE

La discrimination à rebours

Le syndicat des travailleuses (euses) de Bridgestone/Firestone, une entreprise située à Joliette, est aux prises, ces jours-ci, avec une étrange conception patronale de ce que doit être une juste rémunération. En 1984, en effet, l'employeur avait transféré des tâches d'employées de bureau, occupées jusque-là par des femmes, dans l'unité de production, où elles sont assumées depuis ce temps par une majorité d'hommes; or, il est résulté de ce transfert des écarts de salaire de

\$1.37 à \$3.46 l'heure en faveur des tâches transférées par rapport aux tâches conservées dans le groupe d'employées de bureau et ce, même s'il n'existe aucune différence entre lesdites tâches.

Par exemple: la tâche de commis à l'entrepôt et à l'expédition et celle de commis à la réception était rémunérée, en 1984, \$9.19 l'heure. Aujourd'hui, la première tâche, occupée par une femme, est payée \$14.66 l'heure et la seconde, transférée dans l'unité de production et occupée

par un homme, est payée \$16.52 l'heure.

Des plaintes

Le syndicat, qui négocie présentement le renouvellement de sa convention collective, a déposé devant l'employeur, le 4 mars, des demandes salariales visant à corriger la discrimination salariale. L'employeur ayant fait la sourde oreille, le syndicat a déposé des plaintes de discrimination salariale devant la Commission québécoise des droits de la personne.

L.L.



Pour le Refuge des jeunes

Début mars, les militants présents à l'édifice de la CSN, à Montréal, ont fait preuve d'une grande générosité à l'endroit du Refuge des jeunes, un organisme communautaire qui accueille des jeunes hommes itinérants et sans-abri.

Les ventes de la cassette musicale *La complainte du lundi*, de l'équipe de CBF Bonjour, de la version de Luce Dufault de *Quand les hommes vivront d'amour*, reprise sur disque compact, et d'un macaron au profit du Refuge, lui ont rapporté \$528.

La directrice et la relationniste du Refuge, France Labelle et Danielle Globensky, étaient visiblement heureuses des résultats des ventes et tiennent à remercier sincèrement les personnes qui ont encouragé leur organisme.

Refuge des jeunes: 514-849-4221.

M.C.

QUÉBEC

Contre le travail au noir

Des militants du Conseil central de Québec et de la CSN-Construction se sont rendus, le vendredi 26 mars, sur un chantier de construction de Beauport reconnu pour sa pratique du travail au noir. Au cours d'une conférence de presse, certains faits ont été rappelés au président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson qui, depuis des années, coupe les salaires dans le secteur public en prétendant qu'il est à court d'argent, alors

que sont tolérées des activités souterraines qui privent annuellement le trésor public de revenus de l'ordre de \$500 millions.

Du sucre pour le moral

Afin d'entretenir le moral des troupes, le Conseil central de Québec invite, le 3 avril, les syndiqués en conflit de la région (Provigo-Lauzon, Provigo-La Pocatière et Hilton), ainsi que leur famille, à une partie de sucres suivie

d'une soirée dansante. Le printemps arrive, ce n'est pas le temps de se laisser aller au découragement!

IKEA: lock-out en vue

Les négociations sont rompues depuis une semaine chez IKEA. L'employeur a commencé à vider l'entrepôt, ce qui donne à penser qu'il a l'intention de décréter un lock-out contre ses 40 employés.

L.L.

La maladie «honteuse»

L'émission *La Santé au travail* du 28 mars était consacrée au bruit et à la surdité professionnelle, la maladie qui affecte le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses (400,000 au Québec), surtout dans les secteurs du bois et de la métallurgie.

Peu déclarée, peu reconnue, cette maladie fait l'objet d'un traitement particulier. Les personnes qui en sont atteintes préfèrent souvent cacher leur surdité, cette maladie "honteuse" qui les amène à se sentir diminuées et à s'isoler. Elles continuent généralement de travailler, ce qui aggrave leur cas et les expose parfois à des accidents, leur condition les empêchant d'entendre les consignes ou les ordres.

Les indemnités versées par la CSST n'encouragent ni les victimes à réclamer, ni les employeurs à faire de la prévention: \$695 à \$2,000, soit l'équivalent de la perte du gros orteil! Comment convaincre l'employeur qu'il est rentable d'investir dans l'élimination du bruit à la source? Le seul argument utilisable demeure, pour l'instant, l'amélioration de la qualité du milieu de travail, ce à quoi bien peu d'employeurs se montreront sensibles...

Les dirigeants politiques, pour leur part, ont fait preuve jusqu'à présent d'une insouciance totale. La norme d'exposition au bruit est de 90 décibels; or, des études démontrent qu'un travailleur sur quatre soumis à cette intensité sonore durant 8 heures par jour deviendra sourd dans 20 ans. Autre conséquence directe d'une réglementation absente ou insuffisante: les nouvelles machineries introduites dans les entreprises sont encore plus bruyantes que les anciennes.

La santé au travail est diffusée à tous les dimanches à 11 heures 30 au réseau TVA.

L.L.

JO: on y voit!

C'est un membre de la CSN, Yvon Poirier, enseignant au cégep Limoilou, qui représentera les organisations syndicales au comité de surveillance des Jeux Olympiques de l'an 2002. On se rappelle que la CSN, par la voix de son conseil central, avait appuyé la tenue des Jeux Olympiques à Québec moyennant certaines conditions dont l'une, précisément, était la nomination d'un représentant des organisations syndicales au comité de surveillance.

L.L.

COLLOQUE



La FATA a 10 ans

La Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés invite tous ceux que la chose intéresse à son colloque de dixième anniversaire qui portera sur «L'avenir de la défense des victimes de lésions professionnelles». L'événement aura lieu les 23 et 24 avril, à Montréal (Casa d'Italia, 505, rue Jean-Talon est). On y débattira entre autres de la question suivante: «Devons-nous nous orienter vers la mise sur pied d'un régime public de défense associant les CLSC et les organismes communautaires et syndicaux?»

Aussi au programme: des conférences et des tables rondes portant sur les réalisations de la FATA, les lésions musculo-squelettiques, les lésions psychologiques, les aspects juridiques et médicaux de la défense dans ces deux derniers cas, etc.

On s'inscrit (\$10 pour les membres de la FATA, \$25 pour les non membres) en écrivant au 6839A, Drolet, Montréal, Québec H2S 2T1. Tél.: (514) 271-0901. J.-P.P.

Un troisième règlement dans l'alimentation

La persévérance et la solidarité des syndicats de l'alimentation du Saguenay-Lac-St-Jean ont aidé les 52 personnes en lock-out du magasin Provigo de la rue Roussel, à Chicoutimi, à résister aux attaques patronales et à conclure, après une lutte de 7 mois, une convention collective qui rencontre les objectifs visés par les 24 syndicats du regroupement de l'alimentation de la région. Cette négociation regroupée autour d'objectifs communs, sous le slogan «C'est à notre tour», en est à son troisième règlement depuis le mois de décembre, le premier chez Provigo.

Équité pour les temps partiel

Comme ce fut le cas lors des deux règlements précédents, les employé-es à temps partiel obtiennent les mêmes droits aux congés, aux avantages sociaux (toutes proportions gardées) que les employé-es à temps plein. Il y a une seule échelle de salaire pour les commis et les caissières. De plus, les personnes pourront s'inscrire dans un deuxième département pour compléter leur semaine de travail et obtenir la formation nécessaire pour accomplir leurs nouvelles tâches.

Augmentations de salaire

Tous les salarié-es reçoivent des hausses de 2% par année de convention, laquelle sera échue en novembre 1995. Les salariés hors échelle à temps plein recevront une augmentation de 2,5%

pour la première année. La rétroactivité au 1er avril 1992 sera de 2%.

Le protocole de retour au travail prévoit le rappel par ordre

d'ancienneté dans les 10 jours qui suivent la signature de la convention et le paiement des vacances dues en 1992.

Luc.L

LAURENTIDES

Prendre en main le développement régional

Le Conseil central des Laurentides se prépare à un congrès particulier, cette année. «Il est temps que le développement régional ne soit plus laissé aux seuls soins des élus régionaux, mais que les syndicats le prennent en main», explique le président Gilles Turcotte. À cette fin, le congrès, qui se déroulera du 3 au 6 mai, prendra la forme d'une grande session de formation à l'intention de tous les syndicats membres, sur le développement régional, le développement de la main-d'oeuvre,

le développement durable et la mondialisation des marchés.

Les congressistes recevront ensuite Solange Tremblay, présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent, qui les entretiendra des initiatives prises dans sa région, rudement éprouvée, pour amener les syndicats à participer au développement régional.

Ce congrès, finalement, se penchera sur une seule proposition: celle d'un plan de travail d'ensemble pour les prochaines années.

L.L.

RIVIÈRE STE-MARGUERITE

Oui, mais à certaines conditions

Le Conseil central de Sept-Iles s'est prononcé en faveur du projet de barrage d'Hydro-Québec sur la rivière Ste-Marguerite, lors des audiences tenues sur le projet, le 17 mars, à condition qu'il n'y ait pas de détournement des rivières Carheil et aux Pékans.

La position adoptée par l'assemblée générale souligne toutefois qu'Hydro-Québec surestime la demande québécoise en électricité pour l'avenir. Le conseil central est également insatisfait de la prétention d'Hydro-Québec à l'effet que les entrepreneurs régionaux ne sont pas assez solides financièrement et n'ont pas l'expertise suffisante pour agir autrement qu'en sous-traitants, dans ce projet. Le rapport soumis aux audiences note également qu'il n'y a toujours pas d'entente sur les droits ancestraux et territoriaux des autochtones.

Luc L.



350 manifestants à Victo contre le C-113

Le mouvement de protestation contre le projet de réforme Valcourt sur l'assurance-chômage se poursuit un peu partout au Québec. Ainsi, ce sont 350 personnes qui sont récemment descendues dans la rue pour manifester, à Victoriaville, à l'appel d'une coalition régionale regroupant les organisations syndicales et des groupes populaires. Après s'être arrêtés devant les bureaux régionaux d'Emploi et Immigration Canada, les manifestants sont allés faire connaître leur mécontentement au député fédéral Maurice Tremblay. Au nom de la CSN, le secrétaire général Pierre Paquette, parmi d'autres, s'est adressé à la foule.

J.-P. P.

QUÉBEC

Des scabs au Hilton

Depuis le déclenchement du lock-out, le 6 novembre dernier, la direction de l'Hôtel Hilton de Québec a eu recours à des briseurs de grève pour opérer son établissement. C'est ce que confirme le rapport d'un enquêteur du ministère du Travail, M. Pierre Roy. Ce rapport confirme que 16 personnes ont contrevenu pas moins de 184 fois à l'article 109.1 du Code québécois du travail, lequel interdit l'utilisation de scabs durant un conflit. Le syndicat étudie les différentes possibilités d'empêcher l'employeur de faire appel à ces briseurs de grève: dépôt de plaintes pénales, injonctions, etc.

Dons de solidarité: Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Hilton de Québec: 155 boulevard Charest est, Québec (Qc) G1K 3G6.

M.C.

**Joyeuses Pâques
à nos lecteurs
et lectrices!**



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Anglicismes fréquents

Corrigez les anglicismes (en caractères gras):

1. Ils purgeront une **sentence** de dix ans.
Ils purgeront une *peine, condamnation* de dix ans.
2. **Sur** semaine, il se couche tôt.
En semaine, il se couche tôt.
3. La période d'inscription sera **extensionnée**.
La période d'inscription sera *prolongée*.
4. J'étais sous l'impression qu'il avait démissionné.
J'avais l'impression qu'il avait démissionné.
5. Ils ont **approché** le ministre au sujet de...
Ils ont *parlé* au ministre au sujet de...
6. Je **figure** partir demain.
Je *prévois, pense* partir demain.
7. Ils ont **initié** des négociations.
Ils ont *entamé, entrepris* des négociations.
8. Les choses **regardent** mal.
Les choses *s'annoncent* mal.
9. Elle a **secondé** la proposition.
Elle a *appuyé* la proposition.
10. Elle **s'objecte** à cette décision.
Elle *s'oppose* à cette décision.
11. **Signalez** le 589-9742.
Composez le 589-9742.
12. **Mettre l'emphase**.
Mettre l'accent, insister.
13. **Passer** un nouveau règlement.
Voter, adopter un nouveau règlement.
14. **Rencontrer** des objectifs.
Atteindre des objectifs.

J.R.

ICÉA

Campagne de financement

Au moment même où l'éducation des adultes traverse une grave crise quant à son rôle dans la société, l'Institut canadien d'éducation des adultes, un organisme voué depuis 48 ans à la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture, lance sa campagne annuelle de financement sous le thème: «L'éducation des adultes: l'urgence de la définir autrement».

L'ICÉA a, au cours des trois dernières années, publié de nombreux mémoires sur les grands enjeux en communication; organisé des colloques sur l'éducation populaire et l'alphabétisation; entrepris des projets de recherche sur le décrochage scolaire; participé aux débats de l'heure sur le développement des compétences, les nouveaux régimes pédagogiques et la révision de l'enseignement collégial; etc.

Faites parvenir vos dons à l'ICÉA, 5225, rue Berri, bureau 300, Montréal, Québec H2J 2S4; ne pas oublier de joindre vos noms et adresses complets.

J.-P. P.

1ER MAI

Congrès jociste à Tracy

La direction de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) attend pas moins de 600 jeunes à un congrès du 1er mai prochain, à l'École secondaire Bernard-Gariépy, à Tracy, près de Sorel. Les discussions porteront notamment sur les alternatives d'organisation dans des milieux de travail où, justement, la précarisation de l'emploi rend difficile l'organisation des salariés en syndicats. La JOC favorise le regroupement des employé-es précaires. Déjà, dans certaines régions, la JOC travaille en étroite collaboration avec des salarié-es de la restauration, un groupe peu syndiqué. À l'issue de ce congrès, les participants rejoindront ceux du Conseil central de Sorel-Tracy (CSN) pour célébrer la Fête internationale des travailleurs.

M.C.

BIENVENUE

Marie-Victorin

Les 280 chargé-es de cours affectés à l'enseignement aux adultes au Collège Marie-Victorin ont joint les rangs de la CSN et ont conséquemment déposé leur requête en accréditation syndicale auprès des autorités compétentes. Non syndiqués jusqu'alors, ils ont ressenti la nécessité de se regrouper avec les professeurs réguliers suite à

la transformation du collège (privé) en cégep public (voir le numéro 354 de *Nouvelles CSN*). Les professionnels non enseignants y sont également membres de la CSN depuis décembre dernier.

Hôtel Delta de Sherbrooke

Le syndicat CSN regroupant les 128 employé-es de l'Hôtel Delta et du Centre des congrès de Sherbrooke a envoyé sa requête en accréditation au ministère du Travail. Ils étaient insatisfaits des services fournis par la Fraternité canadienne des cheminots.

Gouverneurs de Chicoutimi

Même phénomène à l'Hôtel des Gouverneurs de Chicoutimi, où les 65 employé-es ont déserté le local 524 de cette union et adhéré à un syndicat CSN dans une proportion de 90%. J.-P. P.

Le phonothon de la LIBERTÉ

Amnistie fait appel à VOUS

Pour poursuivre sa lutte en faveur de la liberté Amnistie Internationale a besoin de votre aide. À elle seule, la Section canadienne francophone d'Amnistie a contribué l'an dernier à la libération de 32 prisonniers d'opinion. Ils sont encore des milliers à travers le monde dont la liberté dépend de votre appui. Participez généreusement dès aujourd'hui!



Coupon-réponse

Voici mon don: 15\$ 30\$ 50\$ 100\$ autres: _____ \$

Chèque   Expiration _____

N° de la carte _____

À retourner à: Amnistie Internationale, 6250, boul. Monk, Montréal (Québec) H3C 3K7, (514) 798-8700

Signature _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code _____

Tél. rés.: (____) _____ bur.: (____) _____

Un reçu pour fins d'impôt sera émis pour tout don de 10 \$ et plus.

Cuba toujours assiégé

Cuba est un pays assiégé qui a payé cher le blocus américain: \$30 à 38 milliards. Un pays qui vit sa «période spéciale» depuis l'effondrement de l'URSS. Le bloc soviétique représentait en effet pour Cuba 85 % de ses débouchés. La Havane a vu passer sa capacité d'importation de \$8 à 2 milliards en l'espace de trois ans (1989-1992), soit une chute de 70 %.

Dans cette île, certains apprennent à apprécier les Yankees «qui nous ont appris à vivre sans eux», s'il faut en croire l'un des interlocuteurs de la mission québécoise d'observation qui s'est rendue en novembre à Cuba; elle était formée de 27 Québécois, dont

quatre avocats, deux pasteurs et cinq personnes reliées aux soins de santé. Leur rapport, qu'entérine le chapitre canadien de l'Association américaine des juristes, a paru en février. Il offre un aperçu des conséquences de ce siège pour Cuba, qui entend sauvegarder sa souveraineté et une forme de socialisme dont les acquis sont indéniables — l'espérance de vie est maintenant de 76 ans et Cuba possède même une médecine de pointe.

Cuba tend toutefois à étouffer les voix dissidentes. Amnesty International l'a rappelé dans un document paru en décembre 1992. Amnesty recommande à La Havane de dé-



ter) ceux et celles qui ne marchent pas au même pas que le régime.

Fidel Castro, dans une entrevue récente à la chaîne ABC, a présenté son départ com-

me «négociable», si c'était là le seul obstacle à la levée du blocus américain imposé en 1960! Il ajoutait que ni la révolution, ni la souveraineté n'étaient négociables. C'est habile, pour un chef d'État qui, dès 1986, mettait en branle des «rectifications». Castro sait pratiquer l'autocritique tout en insistant sur l'aspect «collégial» de la direction du pays.

Si le président américain était un bon joueur d'échecs, il concéderait tout au moins une partie nulle au régime castriste qui a su résister durant plus de trois décennies à tant de tentatives de

déstabilisation encouragées par Washington. Il est douteux cependant que les États-Unis veuillent changer leur attitude. Comme le rappelle à propos M^e Claude Malette, l'Organisation des États Américains a annulé le blocus en 1975, mais la loi Torricelli que viennent d'adopter les Américains interdit même à tout navire ayant fait escale à Cuba dans les 180 jours précédents d'accoster dans un port américain. À ce compte, Washington perpétue sa politique d'ingérence qui, pour Malette, équivaut à un chantage auprès des pays latino-américains «pour imposer le blocus que l'OEA a déjà considéré nul et non avenue.»

Clément Trudel

Du Vatican: trois bons coups

Un autre petit État qui a fréquemment des réflexes d'assiégé, c'est le Vatican. On peut lui créditer trois bons coups, même si je vois toujours cet État comme ultra-conservateur.

1. Le cardinal Arinze (Nigéria) a lancé un appel au milliard de Musulmans pour qu'ils s'unissent aux chrétiens en vue de rejeter l'intolérance, la «purification ethnique» et toute forme d'oppression.

2. Au nom du Vatican toujours, le cardinal Roger Etchegaray (France) a accusé à l'ONU certains pays occidentaux de «s'entourer comme d'un cordon sanitaire, en cherchant à se protéger plus qu'à protéger le réfugié.» Il y a 18 millions de réfugiés dans le monde. Un pays pauvre comme le Pakistan accueille près de 3 millions d'Afghans! Etche-

garay se méfie d'une solidarité sélective et dénonce le drame des «réfugiés en orbite» que l'on renvoie d'un pays à l'autre — tels ces milliers de gitans expulsés d'Allemagne vers la Roumanie.

3. «Malheur au Pape s'il avait peur des critiques et des incompréhensions» s'est écrié Jean-Paul II devant 5000 pèlerins, un peu en écho au tollé qu'a soulevé dans certains milieux son souhait que l'on encourage les femmes violées dans l'ex-Yougoslavie à ne pas se faire avorter. Le Pape, qui dit «protéger» ses ouailles contre les erreurs, n'est donc pas sourd, mais il a choisi de ne pas tenir compte des théologiens allemands, autrichiens, suisses et néerlandais qui, il y a cinq ans, critiquaient son conservatisme moral.

C.T.

Kaiser vs tsar

On savait que Lénine était rentré en Russie dans un train blindé que les Allemands avaient laissé transiter, en avril 1917, sur leur territoire. Ce que les archives secrètes du Parti communiste d'URSS (PCUS) viennent de révéler rend encore plus probante la collaboration du Kaiser Guillaume II avec les leaders de la révolution bolchévique pour renverser le Tsar Nicolas. Selon le magazine allemand Stern, cité par l'Agence France-press, on a retracé dans les archives des virements bancaires de la Banque centrale d'Allemagne à Lénine et à Trotsky. La raison en est que l'Allemagne voulait hâter la fin de la guerre avec

la Russie, ce qui coïncidait avec les objectifs des bolcheviques. Il y eut signature d'une paix séparée avec les bolcheviques le 3 mars 1918, à Brest-Litovsk; deux mois auparavant, un virement de 50 millions de roubles-or parvenait à Léon Trotsky «pour les besoins des commissaires du peuple». Même les industriels de la Ruhr ont fait parvenir des fonds à Lénine. On aura compris qu'en politique, les alliances ont les apparences de manipulations pour permettre de gagner du temps — était-ce le sens du pacte Ribbentrop-Molotov qui a tant déçu les antifascistes au début de la II^e guerre mondiale?

C.T.



Possession Simple

La première partie du dernier concert du Capitaine Nô, au Spectrum de Montréal, le 23 février, nous a permis de découvrir le groupe rock **Possession Simple**. C'est énergique, c'est en français, c'est funky, c'est représentatif de la jeune génération, c'est du **rock de garage** et c'est sainement délinquant! C'est en tout cas ce dont témoignent les pièces *Les temps sont durs* (pour ma génération) et *Tu cries contre le système*. Extraits: «Y'a ceux qui vont se faire mettre à pied, par ceux qui veulent économiser. Y'a ceux qui vont continuer à gueuler, et ceux qui vont se faire récupérer. Les temps sont durs pour ma génération.» Encore: «T'es dans un parc avec tes chums pis tu fumes un joint. La police t'arrête... Y



t'amènent au poste...»

L'âme, la force et l'originalité de cette formation «dirigée» par l'auteur, le chanteur et le guitariste **Éric Goulet**, reposent certainement sur les deux saxophonistes. Sans eux, ça ne planerait pas et le groupe ne se démarquerait pas des autres *bands de garage*!

En spectacle, **Possession Simple** aurait intérêt à jouer moins fort, afin que le public puisse mieux saisir leur prose.

Après avoir remporté les honneurs de **Rock Envol**, en 1988, **Possession Simple** a lancé un premier album, *Guerre d'usure*, à l'automne 1992.

Musique traditionnelle: La Grande Rencontre



Le conseiller syndical **Gilles Garand**, en congé sans solde de la CSN pour un an, s'affaire actuellement aux derniers préparatifs de **La Grande Rencontre** (de musique et de danse traditionnelles québécoises) qui aura lieu au Collège de Maisonneuve, du 16 au 18 avril. Durant ce festival, on pourra

assister aux spectacles de **La Bottine Souriante**, d'**Alain Lamontagne** et les **tapeux de pied du Québec**, de **Jocelyn Bérubé**, de **La Famille Morin** du Sud-Ouest du Québec, de **La Guignolée** de la région de Lanaudière, de **Jean-Marie Verret** de Québec et de plusieurs autres. La CSN s'est associée à cette manifestation culturelle en invitant l'accordéoniste dominicain **Joachim Diaz**. Il en coûte \$5 pour participer aux ateliers de danse et de musique traditionnelle, \$7 environ par spectacle, ou \$35 pour un forfait permettant d'assister à toutes les activités des trois journées.

Michel Crête

Collège de Maisonneuve: 2700 rue Bourbonnière (Métro Pie IX). Renseignements: (514) 273-0880.



Les amoureuses

Un film de **Johanne Prigent**, interprété par **Louise Portal**, **Kenneth Welsh**, **Léa-Marie Cantin** et **Tony Nardi**.

Le film ne m'attirait pas. J'ignore encore pourquoi. L'affiche? Le titre? J'avais tort et je suis sorti de son visionnement ravi.

Léa et Marianne sont deux grandes amies, dans la fin de la trentaine. Léa, créatrice de costumes au théâtre, vit depuis dix ans un amour avec **David**, professeur de littérature à l'université et romancier. Marianne, «*douce médecin*», n'a pas baisé depuis longtemps et attend «son» homme. Les hommes de son âge sont «*soit bandés sur des petites jeunes, accotés, ou gais*»... Elle tombera follement amoureuse de **Nino**, un ouvrier italien voulant beaucoup d'enfants. Ça change «*des intellectuels fauchés*», dira-t-elle.

Léa et David sont arrivés à cette période du couple où «*l'amour glisse vers l'amitié*», tandis que «*le désir et la passion*» deviennent tendresse.

Les problèmes qui surviennent lors de l'éclatement d'un couple, ou de sa création, sont présentés ici avec une rare acuité. Comme dans la vraie vie. Pas de drame. Pas de couteau. Seulement des regards acérés et des dialogues incisifs. On pense à *l'Arcand du Déclin*... Avec raison, puisqu'il a participé au scénario. Tout se passe avec honnêteté. Si on y voit un mensonge, c'est qu'ils cherchent leur vérité.

Louise Portal montre une fois de plus qu'elle peut jouer sur un grand registre de personnages. Léa-Marie Cantin est toute en sourire. Quant à **Tony Nardi**, qui participe également au scénario, il campe un **Nino** attachant.



Tony Nardi, Kenneth Welsh, Marie-Léa Cantin et Louise Portal.

Les amoureuses se laisse regarder doucement. Ça fait mal, comme quand l'amour finit. Ça fait sourire, comme quand il vous envahit... Tout simplement.

Michel Tremblay

Quand les médias virent au jaune

Faut-il publier les photos de tous les hommes seuls dans des chambres d'hôpitaux, un quart d'heure avant les matchs de hockey? Non, bien sûr, ce n'est d'aucun intérêt.

À moins qu'il ne s'agisse d'un instructeur du Canadien. Cela devient alors un geste «hautement professionnel», pour reprendre les termes du directeur des sports de *La Presse*. «Notre travail, a-t-il déclaré, est d'être au milieu de la réalité et d'en informer le monde.»

Et cela a donné la photo d'un homme en jaquette d'hôpital, la barbe longue, un bras relié à un soluté, l'air désespéré. Bref, le scoop du siècle à la une du cahier sport. Et nous n'étions pourtant pas dans le téléroman que Weston est fier de nous débiter en tranches, mais bien dans un journal qui se veut sérieux.

Il n'y avait pourtant aucun mystère, tout le monde sa-

vait que l'instructeur Demers était à l'hôpital et le médecin traitant y avait été de son bulletin de santé. Le hockey ayant ici l'importance que l'on sait, c'était, probablement, d'intérêt public. Du moins pour les amateurs de sport et les parieurs clandestins.

Mais la photo était-elle nécessaire, alors même qu'on ne cachait rien, sinon l'intimité tout à fait normale d'un malade dans une chambre d'hôpital?

Si ce n'est pas là un beau cas d'intrusion inadmissible d'un média dans la vie privée d'un individu, je vois mal ce que c'est.

La Presse a tout simplement rejoint dans le voyeu-

risme de bas étage cet hebdo de police qui, il y a plusieurs années, avait envoyé un commando de photographes dans un hôpital où reposait un gérant de banque libéré après avoir été détenu en otage durant des semaines.

Ce canard s'était lui aussi vanté de son exploit.

Si jamais Manon Rhéaume accouche, *La Presse* se sentira-t-elle autorisée à pénétrer dans la salle d'accouchement, ou encore à payer l'infirmier qui aura réussi à s'y introduire avec son «kodak»? Dans la course aux tirages et aux cotes d'écoute, les médias les plus sérieux sont maintenant prêts à tout.

L'autre semaine, c'est Ra-

dio-Canada qui envoyait ses caméras accompagner les descentes policières, au mépris non seulement de la véritable information — celle qui se tient loin des opérations de relations publiques — mais également du plus élémentaire respect de la présomption d'innocence.

Le comble, une fois de plus, c'est qu'on a cru bon d'inviter au Point Média le grand boss Jean Pelletier pour qu'il se claque les bretelles, comme si on avait renouvelé là la grande enquête du Watergate.

Bien triste époque pour le droit à l'information.

Jacques Guay

FLASH

LA DÉMOCRATIE EN RUSSIE...



GARONOFF

Vers une révolution du travail

Tout le monde est à même de le constater: il faut de moins en moins de main-d'oeuvre pour produire de plus en plus de biens et de services. Ce phénomène a prudemment d'ampleur avec la révolution informatique qu'il ne suffit plus de tabler sur une reprise de la croissance pour rétablir le niveau d'emploi qui prévalait il y a une vingtaine d'années dans les sociétés industrialisées. La concurrence mondiale oblige à s'équiper de technologies de plus en plus performantes qui réduisent radicalement

LECTURE

l'apport du capital humain dans la production. En sorte que, plus on augmente la productivité pour accroître la richesse, plus on augmente le chômage.

Terrible contradiction qui nous rejoint après tant d'années de croyance absolue dans la magie de la croissance infinie. À ce stade du développement compétitif, l'intensité du travail augmente pour ceux qui ont un emploi, même précaire, tandis que les chances d'en trouver un diminuent pour les autres. Les chômeurs ne sont plus «l'armée de réserve» à laquelle on avait recours lors des pointes de croissance,

mais une masse grandissante exclue en permanence de la société.

Comment, dans ces conditions, créer les nouveaux emplois nécessaires à l'harmonie sociale, sinon dans le partage du travail disponible? C'est la piste qu'explore *Le Monde diplomatique* dans son numéro de mars 1993, non sans en souligner le caractère actuellement utopique. Car il faut bien reconnaître que depuis la généralisation de la journée de 8 heures, aucune réduction significative du temps de travail n'a été accomplie. Mais quelques percées isolées réalisées sur ce plan annoncent peut-

être qu'une «révolution du travail» est en gestation.

Partager l'emploi disponible, c'est aussi partager la richesse produite par le travail. Ce partage existe déjà par défaut, si l'on peut dire, entre les personnes qui ont un emploi stable, celles qui ont un emploi précaire, et celles qui n'ont que les prestations de chômage ou d'aide sociale. «La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non établir le partage, mais si les modalités actuelles nous conviennent», écrit René Passet, l'un des dix auteurs du dossier, à lire pour quiconque s'intéresse à la réorganisation du travail, à la mondialisation et aux conséquences de la cassure des sociétés en deux.

Guy Ferland



Pas un mot, pas une virgule

Vers le début des années 70, le gouvernement Bourassa voulut apprendre des milieux d'affaires américains importants ce qu'ils pensaient du Québec et de la politique que ce gouvernement devrait suivre, selon eux. L'opinion d'un certain nombre de compagnies américaines prit la forme d'un document appelé le rapport Fantus, destiné au gouvernement du Québec, qu'il avait demandé comme je vous dis.

Ce rapport lui ayant été remis, le gouvernement le cacha, car si Québec allait appliquer telle ou telle politique, on jugea qu'il ne fallait pas que le peuple puisse faire le lien entre ces politiques, en apparence décidées ici, et la volonté des businessmen américains...

Mais il y eut une fuite et le rapport secret sortit.

Deux des points de vue des gens d'affaires des USA attirèrent particulièrement l'attention du public: l'un concernait la langue française, l'autre l'action militante des syndicats québécois et notamment la CSN (seule désignée nommément par les auteurs du rapport...).

Dans le premier cas, les businessmen estimaient que la population du Québec insistait trop sur la langue française. Dans le second, ils s'en prenaient au militantisme syndical particulièrement vigoureux qu'on connaissait alors au Québec.

La décennie 1965-1975 fut spécialement agitée. L'indépendantisme montait. La défense du français, face à un gouvernement peu sûr, le gouvernement Bertrand, puis le gouvernement Bourassa, donnait lieu à des manifestations spectaculaires. De leur côté, la CSN, aux tendances socialistes de plus en plus marquées, et les autres centrales, prenaient, sur le plan social et syndical, des initiatives radicales. Cela culmina en 1972 par le Front commun des syndicats du secteur public et l'emprisonnement des présidents Pepin, Laberge et Charbonneau.

On connaît la suite. René Lévesque et son parti prirent le pouvoir le 15 novembre 1976. Pour ce qui est de la langue, le nouveau gouvernement adopta la loi 101 en 1977, qui établissait le français comme seule langue officielle, créait l'Office et le Conseil de la langue française, fixait les droits du français en matière d'affichage, d'enseignement, etc.

Toujours les mêmes

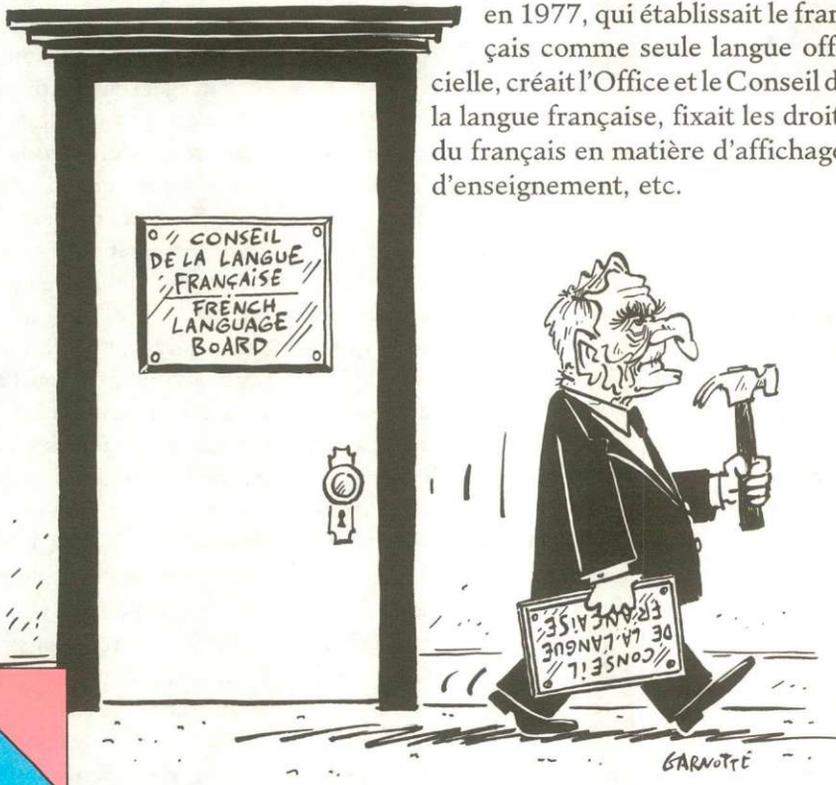
Dès le retour du parti libéral de M. Bourassa au pouvoir en 1985, le bal recommença. Le gouvernement chercha à abolir le Conseil de la langue française et songea à modifier la loi 101 en faveur de l'anglais. Pour ce qui est du Conseil, le gouvernement renonça cependant à le supprimer, car l'opinion publique n'aurait pas accepté cette mesure, mais il le remplit graduellement de personnalités sympathiques à ses vues. Il en résulte un Conseil devenu étrangement silencieux. Il ne se fait plus guère entendre, sauf lorsque le ministre (actuellement M. Claude Ryan...) daigne lui demander une opinion.

Quand le présent article paraîtra, ce Conseil docile aura probablement remis à M. Ryan un avis sur cinq questions que celui-ci lui a posées dans le but de battre encore en brèche la loi 101. Je ne veux pas présumer du contenu éventuel de cet avis, mais je n'en attends rien de bon.

Le gouvernement Bourassa s'essaye encore.

Mille regrets, mais nous n'avons rien à céder. Pas un mot, pas une virgule. L'opération du gouvernement Bourassa vise simplement à récupérer les votes anglophones perdus aux mains du parti Égalité à cause de la question de la langue en 1989.

Quand comprendra-t-on que la défense de la langue française n'est pas pour nous uniquement une question de culture? C'est au premier chef une position politique de portée générale. Le français est le ciment de notre résistance politique, le liant de notre cohésion historique générale. Il est une de nos principales forces. Nous n'avons tout simplement pas l'intention de jouer avec ça. Il n'est pas question de laisser aller cette force par morceaux.



Quelque chose comme le courage

Il arrive que le destin, un temps apprivoisé, semble tout à coup devenir hargneux. Il frappe alors avec un aveuglement qui peut faire croire que la justice n'existe plus et que l'espérance n'est plus de mise.

Et quand il veut se jouer de nos espoirs et nous rappeler la difficulté de vivre son rêve, il peut prendre toutes les formes, dont celle d'une fumée opaque montant d'un tas de caoutchouc en feu.

Dès les premiers bulletins de nouvelles, au petit matin de ce 19 mars, une inquiétude sourde s'était emparée de ceux qui avaient suivi avec attention, depuis des années, les efforts d'une poignée de gars pour réussir à créer une coopérative de travail et ouvrir une usine de recyclage de pneus: une usine de ce type était la proie des flammes à Laval et une fumée noire montait dans le ciel, en ce petit matin anormalement froid, jetant un voile sur ce qui aurait pu être un soleil printanier.

Un autre mauvais coup, à ajouter à une longue liste dont le destin a le secret. Vingt gars qui, depuis plus de vingt ans, à travers une grève de cinq ans contre la multinationale Uniroyal, en occupant leur usine, dans une lutte pour empêcher le déménagement du matériel de production de Servaas, qui avait pris le relais d'Uniroyal, au bout d'incessantes démarches auprès de ministères, d'officines et offices gouvernementaux, avaient fini par attraper leur rêve à bras le corps, l'avaient entouré de leurs bras solides et avaient finalement cru le tenir, désormais, bien serré contre eux.

Mais cette nuit pouvait réduire leur rêve en fumée. Il avaient franchi mille obstacles. Ils avaient, grâce à une ténacité sans faille, fini par venir à bout de toutes les résistances. Ils croyaient en leur entreprise au point d'en faire une raison de vivre. Pour Jean Fournier, l'âme du projet depuis toujours, ce fut presque une raison de mourir, puisqu'il est sorti de l'usine par miracle, se frayant un chemin en rampant à travers une fumée épaisse comme un cauchemar.

Jean Fournier qui, en décembre 1989, disait à Henri Jalbert, de

Nouvelles CSN, quand la Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc, à la création de laquelle il travaillait depuis plusieurs années, allait enfin voir le jour, se rappelant les heures difficiles qui avaient suivi le départ sauvage de l'équipement de leur usine vers Cornwall, en 1985: « C'est impossible de décrire la déception des gens quand ils se sont battus pendant presque vingt ans pour obtenir quelque chose, et qu'ils se rendent compte que ça prend une fin de semaine pour mettre ça à terre sans même qu'ils soient consultés. »

Comme ils l'avaient fait plusieurs fois auparavant, les gars s'étaient relevés et avaient continué de brandir leur rêve, comme d'autres un drapeau. Au nez de tous ceux qui n'y croyaient pas. À la barbe de tous les bureaucrates et technocrates qui n'avaient de cesse de mettre dans les roues de cette coopérative ouvrière mille fois plus de bâtons que n'en recevra jamais le plus insignifiant des petits barons d'affaires.

Quelques jours après l'inauguration officielle de l'usine, le 12 décembre dernier, Jean Fournier, fier de son produit et heureux de voir enfin le bout de son rêve, confiait à Guy Ferland, de *Nouvelles CSN*, avoir connu des moments de découragement: « C'est comme dans une grève. Il faut que tu laisses souffler le monde. Il y a des grands bouts que j'ai faits tout seul, et il y en a d'autres où les autres étaient là pour me ramasser. Mais c'est la même détermination qui nous tient. »

Dès le lendemain de l'incendie, le samedi, avec le Groupe de consultation de la CSN, Jean Fournier et ses camarades se répartissaient déjà les tâches pour parer au plus pressé. Le dimanche, ils se retrouvaient chez l'assureur, avec le contrôleur des finances à la CSN, Jean-Roch Larose, qui mettait solidairement à leur service ses connaissances dans le domaine. Deux jours plus tard, c'est la Caisse des travailleurs de Québec qui était avec eux.

Ils repartaient à la poursuite de leur rêve.

Quelque chose comme le courage.



Nous sommes en droit de

savoir!

Après tout, nous sommes les premiers concernés. La CSST, c'est notre assurance en cas d'accident ou de maladie du travail.

Mais la CSST est dans le rouge depuis plusieurs années. Et personne ne sait vraiment pourquoi.

Les patrons disent que c'est notre faute, que nous abusons, que le régime est trop généreux.

L'an passé, les patrons ont vaincu le gouvernement de changer la loi des accidents du travail. Et la loi 35 nous a fait perdre des droits.

Le seul moyen de savoir, c'est par une enquête publique et indépendante.

Sinon, nous risquons une autre loi. Une suite à la loi 35, qui nous fera perdre d'autres droits encore.

Oui, il faut savoir. Il faut une enquête.

Et pour obtenir cette enquête,

**il faut
signer
la
pétition.**

Nous demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec qu'il instaure une commission d'enquête publique et indépendante sur les causes du déficit de la CSST.

Nom _____ Adresse _____

Nom du syndicat ou de l'organisme: _____

Fédération: _____

Conseil central: _____

